

Assemblée Générale - 16 Juin 2022

Procès-verbal

L'assemblée générale ordinaire des 701 sociétaires s'est tenue à la Salle Communale de Pers-Jussy, réunissant 25 personnes dont 9 membres du Comité, et 18 pouvoirs.

Présences :

Membres du Comité

Bureau	Membres	Excusés/Absents
Président : M. Michel VERDAN Vice-Président : <i>Excusé</i> Trésorier : M. Pierre-Yves BALLESTER Secrétaire : Mme Valérie NIGET	MM. Marc BENIERE, René CHAMBET, Bruno DECARROUX, Jean MARECHAL, Vincent VINCI <i>Délégué Mairie</i> : Arnaud DESBIOLLES	Excusés : MM. Albert CHALLUT, Pierre-François ORSIER, Daniel ROUX-DIDIER Absent : Thierry TOLLANCE

Personnes invitées :

- Mme Florence WIRION, **Expert-Comptable**, Cabinet EUREX
- M. Patrice COUTIER (Vice-Président) + Mme Marie JAILLET (Directrice Energie) du **SYANE** (Syndicat des Energies & de l'Aménagement Numérique)
- M. Thierry FOUQUART Responsable de ESS (**Energie Services Seyssel**) + Directeur de RET (**Régie Electrique Thônes**)

Sociétaires : voir liste d'émargement.

Document distribué : Comptes annuels simplifiés.

Documents projetés : Rapport Financier + Rapport Moral + Graphiques + Fonctionnement/Réseau du SYANE.

Ordre du jour :

1. Présentation du Rapport Financier
2. Présentation du Rapport Moral
3. Situation des travaux sur le réseau
4. Renouvellement du Comité : Tiers sortant / Candidatures
5. Questions diverses

Le Président ouvre la séance à 20h et remercie les sociétaires présents.

1 – Rapport Financier

Mme WIRION, Expert-Comptable du Cabinet EUREX, présente les documents retraçant la gestion du SAIC en 2021.

Compte de résultat

Le fait majeur est un **déficit** de 80 424 €, qui fait suite à l'excédent dégagé en 2020, montrant à terme une stabilité.

Ce déficit s'explique par :

Recettes : baisse des produits d'exploitation.

Dépenses :

- augmentation des achats, maintien des charges externes (32 000 €).
- remboursement de frais fixes 20%, surtout maintenance et intérim (remplacement congé maternité).
- frais de formation des nouvelles salariées : Sophie BIOLLUZ 12 000 € + frais d'hébergement et de restauration à Metz.

Pas de charges financières car il n'y a plus d'emprunts.

Le Président décrit **2 problèmes** advenus en 2021, entraînant des frais de maintenance et des honoraires d'étude :

- suite à une infiltration d'eau à la résidence HLM **Le Petit Prince**, le SAIC a dû engager pour 38 000 € de frais de **réparation**.
- la prestation des **géomètres, obligatoire** pour la **géolocalisation** est facturée sur 2021 au lieu de 2020 environ 40 000 €.

Soit un total de 99 500 €.

Les investissements ont été autofinancés.

Bilan

Malgré des en-cours clients importants, les travaux réalisés et des dépenses exceptionnelles, les fonds propres restent largement excédentaires.

L'Expert-Comptable déclare la situation financière du SAIC « saine et équilibrée grâce à la bonne gestion et aux excédents des années précédentes ».

Le Président signale qu'un contrôle fiscal est en cours.

Vote : NON : 0 – Abstention : 0 **Rapport Financier adopté à l'unanimité**

2 – Rapport Moral

[Cf document du Président]

Remplacement de la secrétaire démissionnaire

À la suite de la démission surprise d'Aline MIZZI (consécutive à un congé maternité suivi d'arrêts maladie), le Président a jugé nécessaire de recruter un binôme (2 personnes), pour éviter que la défaillance d'une personne unique ne mette en danger la gestion courante du SAIC.

Les **nouvelles salariées** sont : Sophie BIOLLUZ (au 23/7) et Nathalie VERDAN (au 8/10).

Il y avait urgence à inscrire la première à la session de formation au logiciel efluid commençant début septembre (environ 5 semaines), car la session suivante était en avril.

La **facturation** de décembre a été perturbée par le COVID, impliquant le **travail à distance**, et justifiant une **sécurisation** accrue du réseau informatique.

Logiciel E-Fluid

Avancement de la mise à jour

L'**intégration** devrait être finie en 2024 (voire 2023).

La **mise à jour** porte sur **Linky** et sur la capacité d'utiliser un **smartphone** pour la programmation des compteurs communicants.

Formation

La **formation de base** pour les compteurs communicants (une semaine) a été suivie par 4 techniciens et les 2 secrétaires.

Une formation **supplémentaire** (plus administrative) est prévue avant la fin de l'année.

Rôles importants du Comité : Assistance Dépannage et Journée d'Entretien

Assistance Dépannage : de bénévole à professionnelle

Depuis des décennies, plusieurs membres du Comité sont volontaires pour assurer bénévolement l'**Astreinte** Assistance Dépannage. Ils suivent une formation permettant leur habilitation technique, et s'organisent par roulement hebdomadaire. En **cas d'incendie**, le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) exige la présence d'un **technicien habilité** du SAIC. Progressivement, on passe du régime « **amateur** » à celui de « **pro** », en faisant intervenir la société ESS.

Concernant la **HTA (Haute Tension = 1 000 à 50 000 Volts)**, le COVID a empêché d'avancer comme prévu.

Ont été automatisés : Loisinges 1 + Loisinges 2 + les Ecoles.

Nous avons signé un contrat d'exploitation avec ESS pour notre réseau HTA. Avant, cela nécessitait une **coupure** de 2-3 H (procédure en lien avec ENEDIS), maintenant ESS reçoit l'alarme et intervient en gérant la coupure.

Notre partenaire technique : ESS (Energie Services Seyssel)

M. Thierry FOUQUART présente ses fonctions et son rôle auprès du SAIC :

- Responsable des Services Techniques de ESS, qui distribue 36 communes, soit 32 000 PDS (Point De Service = compteur)
- Directeur de la RET (Régie Electrique de Thônes) pour 14 communes soit 55 000 PDS.

La **CRE (Commission de Régulation de l'Energie)** tient le rôle de « gendarme » et demande beaucoup au niveau sécurité. Passer d'amateur à pro exige une formation solide et onéreuse.

Le principe du partenariat SAIC/ESS est d'avoir à disposition une **équipe professionnelle chargée par convention de la surveillance 24/24** : 1 Chargé de Conduite + 1 Chargé d'Exploitation + les Personnels Habilités en cas d'intervention.

Le cadre très rigoureux de la sécurité électrique impose, pour mieux protéger les personnes et les biens, de **mutualiser les coûts**.

Journée d'entretien du 6 Novembre

Tous les participants sont chaleureusement remerciés pour leur dynamisme et leur efficacité :

- **à l'extérieur** : inspection des équipements, travaux d'égoutage, réparations, transport des archives au dépôt.
- **au bureau** : classement, archivage, ménage.

Un bon repas les a récompensés de leurs efforts soutenus.

Statuts obsolètes régissant le fonctionnement du SAIC

C'est un gros souci, car le seul texte disponible date de **1921**, et se réfère aux lois de 1884, 1920 et 1921.

Après contact avec une juriste de la FNSICAE (Fédération Nationale des SICAE : syndicats de type « coopérative », du domaine notamment agricole ou maritime), le Comité a décidé :

- de former une « **Commission Statuts** » dédiée à leur actualisation, pour mieux refléter la réalité actuelle, et dans l'optique d'une contractualisation avec le SYANE,
- de recourir aux conseils juridiques d'un **cabinet spécialisé** (coût environ **6 600 €**).

Obligation de signer un contrat de concession avec le SYANE

Le SAIC, dans son fonctionnement actuel, n'est pas en règle : il nous faut signer un **contrat de concession** adapté aux TRV (Tarifs Réglementés de Vente) avec notre AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité) qui est le SYANE.

Présentation du SYANE par ses 2 délégués

Le SYANE (né en 1950) est le **service public des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie**, sous la forme d'un établissement public constitué de communes, intercommunalités et du Département.

M. Patrice COUTIER (Vice-Président) et Mme Marie JAILLET (Directrice Energie) suivent de près l'évolution technique et juridique du SAIC. Ils ont bien voulu participer à notre AG pour préciser aux sociétaires **les enjeux des futures relations contractuelles**.

Le SYANE exerce 7 **compétences** dont « électricité » et « gaz », et emploie actuellement 100 personnes.

Il travaille avec la quasi-totalité des communes, sauf les ELD (entreprises locales de distribution) et le SAIC.

Ses équipes spécialisées sont au service des communes, notamment pour réaliser des **études** et **expertises**, entre autres :

- **Réseaux de distribution d'électricité.**
- **Réseau de chaleur** : actuellement déjà 4 projets sont quasi-conclus, dont 1 déjà en exploitation.
- **Eclairage public** : les travaux et la gestion sont effectués en veillant au partage des coûts.
- **La Maîtrise d'ouvrage** : aide aux communes, rénovation des réseaux communaux et conseils.
- **Le déploiement du Numérique** : c'est un gros morceau depuis 2012, le maître d'ouvrage doit mettre en place toute la fibre du département. La structuration est terminée, maintenant c'est l'étape des « poches », c'est-à-dire au plus près des centaines de milliers de consommateurs. Il faut aussi imaginer les nouveaux usages du numérique pour prévoir les évolutions et adaptations.
- **La branche Syan'EnR** initie et accompagne la construction d'installations à base d'énergies renouvelables, en y associant les ELD Seyssel et Thônes.

Relations entre le SAIC et le SYANE

Plusieurs réunions et des échanges suivis ont déjà permis d'avancer sur les éléments-clés à définir pour l'établissement d'un contrat de concession.

L'AODE confie l'exploitation du réseau au SAIC, reste à mettre en place – assez vite – le **cadre contractuel**.

Tarifs (TRV – Tarifs Réglementés de Vente)

Les TRV « grignotent » la marge chaque année ; maintenant tous les bénéfices sont réinvestis dans le réseau.

Cette année le **chauffage** a beaucoup fonctionné, occasionnant des « pointes » importantes.

L'**achat** en KWh a connu une légère augmentation.

Les **pompes à chaleur** font effectivement baisser la consommation, mais on observe aussi une augmentation de la demande.

La courbe de **consommation** (2 graphiques) montre **7% de pertes**.

On constate donc une légère baisse de la marge, due à 2 facteurs simultanés : la hausse des achats et coûts, et les ventes qui progressent moins vite.

Vote : NON : 0 – Abstention : 0 **Rapport Moral adopté à l'unanimité**

3 - Situation des travaux sur le réseau

Le **réseau** est très bon, même s'il reste des parties à finir.

Il ne reste que 2 km d'aérien ; 22 km en BT (Basse Tension) et 12 km en HTA sont enfouis.

Il reste à poser de nouveaux compteurs : ce seront des compteurs communicants (Linky).

16 nouveaux concentrateurs ont été posés.

4 – Renouvellement du Comité : Tiers sortant / Candidatures

Tiers sortant : Mme Valérie NIGET ; MM. Marc BENIERE, Bruno DECARROUX, Pierre-François ORSIER, Daniel RATISBONNE.

Démissions : MM. Daniel BORNAND, Bernard CONSTANTIN, Pierre MARECHAL, Serge MARECHAL, Daniel RATISBONNE, Daniel SERVETTAZ.

Se représentent : tous les sortants sauf le démissionnaire.

Candidatures : Mme Floriana KURTI (excusée), MM. Daniel COT, Eric GRUZ, Philippe PARENTHOUX.

Vote : NON : 0 – Abstention : 0 **Nouveau Comité adopté à l'unanimité**

Tous les membres sortants qui se représentent sont reconduits.

Le Comité est composé pour l'exercice 2022/2023 de 17 membres.

5 - Questions diverses

Une pensée émue en souvenir de Marcel ROGUET

Actif au Comité pendant plus de 30 ans, Secrétaire plus de 15 années, il est décédé cette année et sa présence manque à tous.

Questions de l'assemblée

Comment sont gérées les pointes en hiver ?

Réponse :

Nous pourrions gérer les pointes quand les compteurs communicants seront installés pour autant qu'il y ait assez de double tarif, afin de procéder au décalage des heures creuses pour casser partiellement les pointes.

Où en est la pose de la fibre ?

Patrice DOMPMARTIN (Adjoint Urbanisme/Voirie/Réseaux) répond que le territoire de la commune est composé de plusieurs « poches » (secteurs). La pose a bien avancé puisque les travaux en sont à la dernière poche.

Déjà commencé : Chevrier, Navilly, Crédoz, Zone (réunion fin Juin) - En cours : Loisinges, Vercot... - A l'étude : Vernets.

Il signale que des vandales se sont attaqués aux installations d'éclairage public sur la Route Départementale, pour dérober du cuivre notamment, en profitant de l'éclairage public qui s'éteint à minuit.

Marie JAILLET (SYANE) confirme que c'est là un enjeu de sécurisation par la structure fibres.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, le Président remercie les personnes présentes et clôt la séance à 22h30 en proposant le verre de l'amitié.